213-11-97039069

Avertissements Agricoles

Grandes Cultures

Bourgogne et Franche-Comté

Bulletin n° 28/97 - 6 novembre 1997

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. de Thise - BP 989
25022 - BESANCON Cedex
Tél : 03 81.80.10.71 - Fax : 03 81.88.27.77

Imprimerie du SRPV Bourgogne - Le Directeur-Gérant : J.C. RICHARD - CPPAP n° 1700 AD - © SRPV 1986 - ISSN : 0758-2374

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. Nord - BP 177
21205 - BEAUNE Cedex
Tél : 03 80.26.35.45 - Fax : 03 80.22.63.85

TARIF COURRIER 320 F - FAX 370 F. - Page 1

COLZA

Ravageurs

Quelques captures de **charançon du bourgeon terminal** étaient encore enregistrées en début de semaine en Côte-d'Or (Vignolles - 3, Binges - 1 et Semezanges - 1) et Jura (Chemin - 3, Annoire - 1).

Compte-tenu de leur caractère tardif, ces arrivées devraient rester sans incidence en termes de galeries larvaires.

Les populations de **pucerons** n'ont pas accusé de recul massif. On note cependant une stagnation ou une légère régression de ces populations.

En tout état de cause, aucune intervention insecticide n'est actuellement justifiée sur colza.

CEREALES

Stades : Levée en cours à début tallage avec beaucoup de parcelles de 1 à 3 feuilles.

Ravageurs

Le vol de **pucerons** est fortement ralenti. Quelques captures à la tour d'Auxerre sont cependant enregistrées (voir graphe ci-après).

Le suivi du pouvoir virulifère par la méthode des pots pièges ne révèle pas un niveau de contamination très important.

Malgré la présence de quelques pucerons ailés dans les parcelles, on n'observe pas d'évolution sensible dans les niveaux de population rencontrés, qui s'échelonnent majoritairement de 0 à 5 %, plus rarement à 6-8 % voire 10 % ou plus.

Attention, pour le comptage des pucerons, procéder de préférence en milieu de journée par beau temps. Les pucerons sont souvent à rechercher à proximité des ligules, dans la feuille centrale, voire au-dessous du niveau du sol en terres creuses. Ne pas hésiter à arracher les plantes.

Préconisations :

Toutes les **situations ayant atteint 3 feuilles début tallage et les parcelles à 2-3 feuilles du grand Val de Saône (Saône-et-Loire, Jura, Sud Est Côte-d'Or)** ont déjà dû faire l'objet d'une protection. Il n'est pas utile de réintervenir dans les parcelles traitées.

Pour les **situations atteignant 2-3 feuilles,** compte tenu des faibles niveaux de population observés, l'intervention ne présente un caractère d'urgence. Elle pourra le cas échéant être groupée avec un prochain désherbage de post-levée précoce.

Il faudra cependant éviter :

. une impasse de la protection sur de faibles populations (de mauvaises surprises sont possibles en cas d'hiver doux),

. une trop longue présence des populations - même faibles - sur les cultures.

Pour les **situation plus tardives (1 feuille)** aucune intervention n'est justifiée actuellement.

Pour les situations Yonne et Nièvre concernées par le problème **cicadelles**, quelques captures sont encore notées dans le réseau de cuvettes de piégeage. Les conditions climatiques et l'avancement en saison entraînent une diminution du risque. Maintenir cependant la vigilence en situations sensibles en cas de retour du beau temps.

Limaces

Le retour de conditions plus humides est très favorable à ces ravageurs. Les cultures sont pour la plupart encore à un stade très sensible aux dégâts - particulièrement celles en cours de levée -. Surveiller les parcelles et intervenir rapidement si nécessaire. Au-delà du stade 3 feuilles, la sensibilité des cultures aux attaques de limaces devient moins importante.

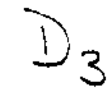
Résultats JNO - Post piège - Reullée (21)

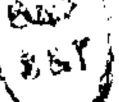
Semaine	% de pots infestés	% de plantes infestées	Nbre de pucerons par pot	Nbre de pucerons par plante	% de pots infestés par le virus
Du 23/09 au 26/09	21	5,4	0,6	0,1	0
Du 26/09 au 02/10	66	28,0	3,3	0,7	4
Du 02/10 au 09/10	88	45,8	6,4	1,3	1
Du 9/10 au 17/10	69	25,0	3,0	0,7	4
Du 17/10 au 24/10	100	63,0	10,6	2,4	3
Du 24/10 au 31/10	5	1,3	0,1	0	Analyse en cours



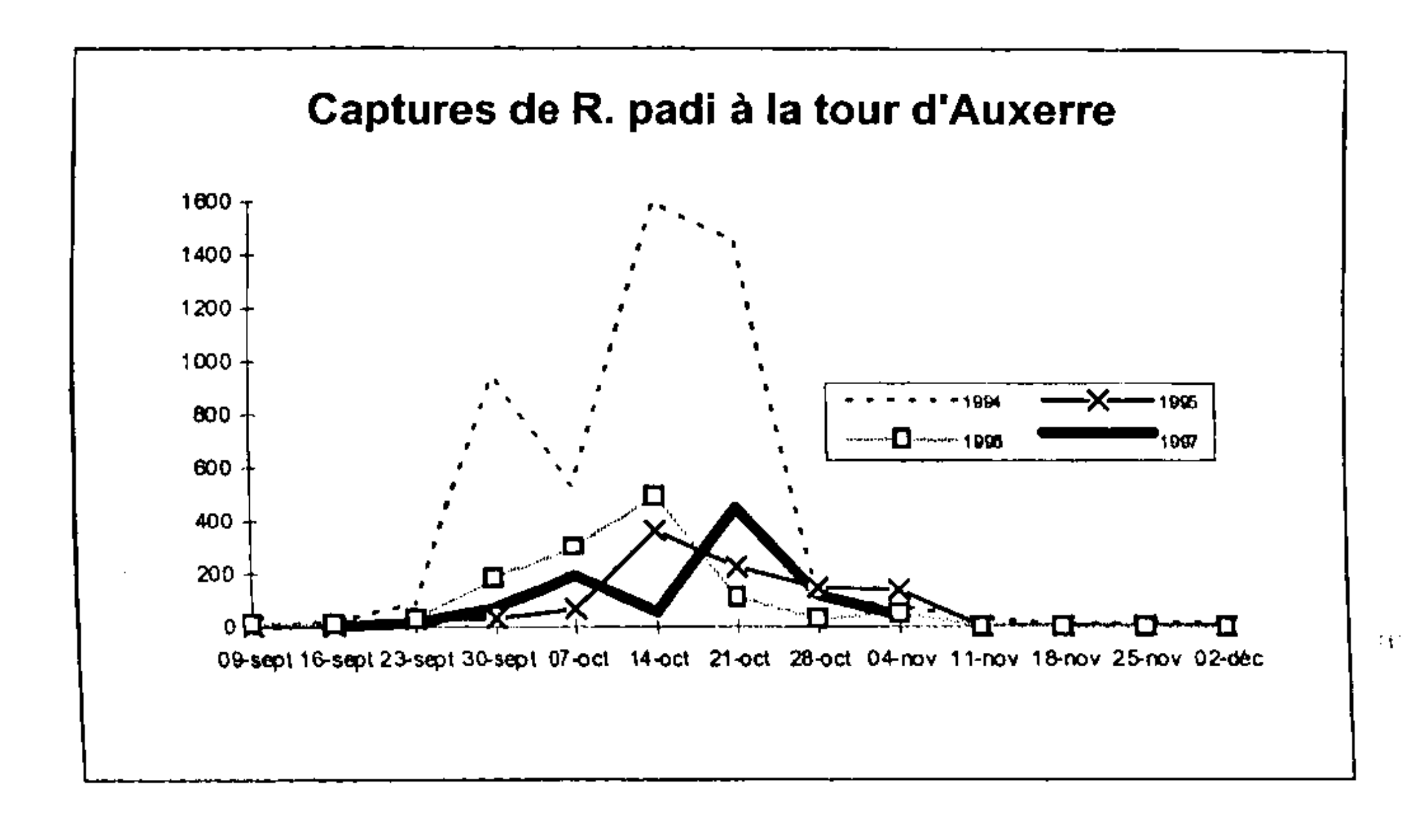
CEREALES

Peu dévolution des pucerons.
Surveiller les limaces









Sauf conditions météorologiques exceptionnelles, notre prochain bulletin paraîtra dans la semaine du 17 au 21 novembre

*

*   *